

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 28 octobre 2012 à 19.30 heures au 16 rue principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Messieurs Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Yvon Rivet et madame Christianne Cloutier.

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2012-10-196

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-10-197

#### ANNULATION DU CONTRAT AVEC MARCEL ST-MARTIN

CONSIDÉRANT QUE nous avons un contrat depuis plusieurs années Marcel St-Martin pour le déneigement de la cour du centre municipal, le point d'eau sur le chemin Lirette et la station de pompage;

CONSIDÉRANT QUE nous avons l'acquisition d'équipement de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons plus besoin de ses services;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu d'aviser Monsieur St-Martin que nous annulons son contrat.

Adoptée à l'unanimité

2012-10-198

#### DEMANDES D'INVITATION À SOUMISSIONNER

CONSIDÉRANT QU'IL nous faut un autre camion pour la patrouille des chemins pour les saisons hivernales et pour le déneigement de certains endroits spécifiques dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE notre camion de service n'est pas 4 X 4, ni équipé pour ce genre de travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu de mandater la directrice générale à inviter des compagnies à soumissionner pour un camion 2012, neuf, supercab, 250 (trois quarts de tonnes) 4 X 4 Club avec moteur diesel avec pelle de 8 pieds et épandeur.

Il est entendu que le conseil se réserve le droit d'accepter ni la pas basse ni la plus haute des soumissions.

2012-10-199

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 23.00 heures, Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin,  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.